



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes

Question écrite n° 12418

Texte de la question

M Dominique Gambier attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur la saturation rapide des liaisons ferroviaires de la Haute-Normandie vers Paris. La durée des trajets entre Rouen et Paris tend à s'allonger contrairement à ce qui se passe souvent. Il n'apparaît pas possible à la SNCF d'accroître le nombre de dessertes dans la journée. Pourtant, et de récents conflits avec les usagers de la ligne Le Havre-Rouen-Paris le montrent, un nombre croissant de salariés utilisent pour leur travail cette liaison dans les deux sens. Il lui demande si des dispositions pour améliorer et accroître la circulation ferroviaire entre Rouen et Paris sont envisagées, et si l'étude d'une seconde voie permettant par exemple le raccordement au TGV Nord à la hauteur de Roissy peut être envisagée.

Texte de la réponse

Reponse. - La croissance du trafic sur la section de ligne de Paris - Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, tronçon commun aux lignes Paris-Le Havre et Paris-Cherbourg, a amené la SNCF à créer des trains supplémentaires et à exploiter les infrastructures à la limite de leur capacité ; l'introduction de matériel Voyageurs à deux niveaux a permis d'apporter un palliatif provisoire. Malgré ces mesures le seuil de saturation est atteint en heure de pointe et de nombreuses surcharges existent sur le parcours Paris - Mantes-la-Jolie. En conséquence la SNCF a décidé le triplement entre Aubergenville et Guerville des voies ferrées de la ligne de Paris à Mantes par Poissy. L'opération projetée doit permettre de faire face à l'accroissement des trafics Banlieue et Grandes Lignes empruntant le parcours Paris-Mantes, et d'améliorer l'offre et la régularité du service ferroviaire. L'intérêt de la création d'une voie nouvelle à partir du TGV-Nord et desservant la Normandie doit être examiné dans le cadre des études du schéma directeur des liaisons ferroviaires à grande vitesse que le Gouvernement a décidé d'élaborer.

Données clés

Auteur : [M. Gambier Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12418

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 1992